



LE MOT DU PRÉSIDENT

Sion vu d'en haut, de la basilique de Valère vers l'ouest



Marcel Maurer

Sion reçoit le prix Wakker!

5000 ans avant Jésus-Christ, Sion accueillait déjà ses premiers habitants. Offrant des possibilités de vivre et de s'installer à l'abri du Rhône et de la plaine, bénéficiant certainement à cette époque aussi d'un climat exceptionnel, disposant de sources d'eau, près d'une terre alluviale riche et fertile, le Valais central a probablement offert très tôt des conditions propices à la sédentarisation.

Ce qui était alors forêts de feuillus au bord de la Sionne est aujourd'hui un vignoble exceptionnel ancré dans des pentes souvent vertigineuses. Les deux collines dévoilées par le retrait du glacier marquent le paysage de façon unique et exceptionnelle.

La basilique de Valère, la chapelle de Tous les Saints, le château de Tourbillon et aussi les nombreux sites funéraires découverts, le couvent des capucins - heureusement rénové grâce au dynamisme de la Bourgeoisie de Sion - attestent de la qualité et de la multiplicité des activités humaines tout au long de l'histoire de notre capitale.

L'agriculture d'aujourd'hui, diversifiée et de qualité, rappelle aussi les temps anciens où les hommes vivaient encore en vase clos. De nos jours, les produits de notre terroir sont devenus de véritables ambassadeurs de la région. En effet, les abricots, les framboises, les asperges ou encore nos vins magnifiques par exemple démontrent l'authenticité de Sion et du Valais.

Le paysage, quant à lui, est de toute beauté! Au fil du temps les élus ont eu à cœur de le préserver et ont su le mettre encore plus en valeur. Ici les montagnes, les forêts de divers types, les vignobles en terrasses, les prairies et les vergers se combinent à merveille et offrent aux Sédunois un écrin majestueux. Les édiles ont voulu une ville agréable à vivre, une ville à la campagne. En ce sens ils ont validé un plan directeur ambitieux qui assure une cohérence entre nature et construction, notamment par des ruptures vertes entre les quartiers et villages du

territoire communal. L'aménagement du territoire n'est pas aisé et doit être réfléchi sérieusement. Les contraintes sont de taille, spécialement celles liées aux nombreux cours d'eau et à leur danger qui sont un véritable défi mais aussi sources d'opportunités. Grâce au soutien précieux des autorités cantonales et fédérales, Sion est et sera en mesure de réaliser des projets porteurs particulièrement avec le Rhône qui la traverse, ce fleuve parfois impétueux à l'image de ce pays et des gens qui l'habitent.

Sion vient de terminer sa mue au centre ville. Le cœur de la cité propose un environnement de qualité, un cadre de vie exceptionnel. Sion peut maintenant affirmer son dynamisme et son rôle de leader en portant de grands projets tels le campus EPFL, l'AggloméraSion, le développement du secteur de la gare, celui de l'aéroport, et même celui de nouvelles liaisons mécanisées...

L'attribution du prix Wakker est un grand honneur qui nous est fait. Il récompense une gestion avisée des autorités communales qui se sont succédé. Sion devient un exemple, elle s'en réjouit et saura garder le cap. Ce prix c'est aussi l'occasion pour l'ensemble du Valais de mieux faire connaître ses valeurs et surtout son patrimoine qu'il a su préserver et valoriser. Je me réjouis de poursuivre avec vous tous le développement de cette vallée alpine fascinante, si attachante avec ses villes, ses villages et ses vallées latérales.

Bien à vous.

Marcel Maurer
Président de Sion

DANS CE NUMÉRO

Mot du Président	1
Le paysage, trésor de la ville	2-3
Le prix Wakker	3
L'aggloméraSion	4
L'agglOSion en quelques mots	4
Développer Sion ensemble	5-6

LE PAYSAGE, TRÉSOR DE LA VILLE

Comme ailleurs en Suisse, le Valais doit réfléchir autrement à son développement. En avançant la contrainte des nouvelles dispositions légales et en profitant de l'élan volontariste des projets d'agglomération, la ville de Sion s'est engagée dans un nouveau Plan directeur communal. Une sorte de feuille de route avec le paysage pour maître d'oeuvre et l'étalement comme ennemi public n°1.

Demandez à ce que l'on vous décrive le paysage de Sion et reviendront invariablement les deux blocs surmontés des châteaux de Valère et Tourbillon. C'est la vision autoroutière du chef-lieu, celle qui passe trop vite et rate l'essentiel.

S'il ne fait aucun doute que son paysage est son plus beau trésor, Sion ne saurait le résumer à ses deux pitons rocheux, qui la signalent certes, mais qui la donnent aussi à voir, à la manière de formidables balcons sur la ville. De là-haut, on la voit côtoyer un fleuve tonitruant qui la frôle sur toute sa longueur et dont elle s'est jusqu'ici protégée en lui tournant le dos ; tout autour, des vallées transversales découpent les coteaux, travaillés en vignes et en villages ; les renflements boisés des cônes de déjection adoucissent le pied des montagnes, qui la jaugent sans l'écraser.

Dans la plaine, la masse du pôle hospitalier, les cheminées de l'usine de retraitement des déchets, la piste de l'aéroport, la gare et les sites sportifs racontent la grande ville en devenir. Les clochers des villages des coteaux évoquent la diversité de ses quartiers, au même titre que les immeubles de Champsec ou Vissigen. Le Cour Roger-Bonvin, les rives du Rhône et la ville du XXI^e siècle attendent leurs grands travaux. Le centre-ville et ses ruelles escarpées menant aux châteaux parlent d'histoire et de culture, les rues commerçantes revivent depuis qu'elles ont été rendues aux piétons. De là-haut, aussi, on voit Sion qui bouillonne. On comprend qu'il faut l'empêcher de déborder plus pour en préserver toutes les saveurs.

Un Valais miniature

Le paysage de Sion est, à échelle miniature, celui du Valais tout entier : un paysage-trésor, puissant mais pas invincible. L'étalement du bâti autour des centres le ronge dangereusement. « On ne peut pas continuer comme ça » est sans doute la phrase la plus entendue dans les milieux professionnels ces dernières années, en Valais, à Sion, et partout ailleurs.

La révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire qui contraint tous les cantons à maîtriser leur développement, en limitant les zones constructibles à ce qui est nécessaire pour les quinze ans à venir, est née de cette prise de conscience. La lex Weber redistribue aussi les cartes de l'aménagement. Les atouts demeurent dans le jeu, mais ils ont changé de mains.

Avec son nouveau Plan directeur, Sion a pris un coup d'avance. S'il a été validé en 2012 par l'exécutif et le législatif sédunois, il reste à réviser maintenant le plan de zone et en rédiger le règlement. Le Plan directeur fonctionne désormais comme une sorte de chef dans la cuisine des outils d'aménagement. L'autorité, qui d'ordinaire édicte des règles et les fait appliquer, devra s'y référer sur le long terme. Mais que dit exactement ce fameux Plan ? On pourrait dire, pour filer la métaphore culinaire, qu'il fournit la liste des ingrédients et la recette mais ne détermine pas le goût et l'aspect



Le vignoble d'Uvrier, un des joyaux du paysage sédunois

du plat final. Qui restent donc à inventer. Ils dépendront autant de l'engagement des autorités dans les décennies à venir que de la participation des gens à ce projet collectif.

Tous ensemble disposent d'une marge d'interprétation qu'il s'agira d'harmoniser. C'est donc un projet souple et ouvert qui est aux commandes et qui a jusqu'ici évité le piège de la mollesse et de l'indécision. Sa confection a été menée par les services de la Ville, accompagnés d'experts extérieurs, des urbanistes forts d'expériences cueillies dans d'autres lieux, d'autres paysages. Ceux qui vivent et font vivre la ville, habitants, commerçants, entrepreneurs, ont été écoutés. De réunions publiques en assemblées, de séances en visites, le Plan directeur communal s'est étoffé. Il entérine des objectifs parfaitement clairs, qui pourraient se résumer ainsi :

• **privilégier le développement de Sion vers l'intérieur, afin de stopper le mitage.** Chacun reconnaît désormais qu'aux abords des communes, l'habitat individuel et les zones commerciales exposent l'unité de la ville, blessent son image et étouffent la qualité de vie de ses habitants. Développer vers l'intérieur revient à densifier l'existant, pour mieux préserver le paysage non-construit. Il faut pour cela donner envie de vivre en ville plutôt qu'en dehors.



PRIX WAKKER

La commission de Patrimoine suisse qui attribue chaque année le Prix Wakker a été séduite par la « volonté exemplaire de la Ville de Sion de se développer en harmonie avec son paysage et son patrimoine ». Il en résulte une convivialité retrouvée au centre et une amélioration de la qualité de vie dans tous les quartiers. Il est vrai que l'enjeu est de taille !

Les autorités sont confrontées à différents défis comme l'agrandissement du tissu urbain, la gestion du trafic et la concentration des activités économiques. Autant de difficultés empoignées à bras le corps de manière « exemplaire et rapide » permettant à la Ville de Sion d'offrir un visage harmonieux, notamment grâce à des espaces publics aménagés avec soin.

Depuis 1972, le Prix Wakker distingue des communes qui peuvent se prévaloir d'un développement urbain de qualité. Les critères pour l'obtention de ce prix ont toutefois évolué. Au début, les communes de Stein am Rhein, Guarda ou Ernen ont été récompensées pour la conservation de leur centre historique, un geste qui n'allait alors pas de soi.

Aujourd'hui, l'attention est surtout portée aux communes qui poursuivent leur développement selon des critères contemporains : en favorisant la qualité des espaces publics et l'architecture des nouvelles constructions, en réservant un traitement respectueux au tissu historique et en se dotant d'une planification urbanistique au service de la qualité de vie. Une tâche parfois difficile surtout avec les contraintes actuelles liées au développement rapide des villes !

Comment ? En améliorant la qualité des espaces publics. Dans le centre-ville, les rues réaménagées ont montré ce qu'une plus grande place donnée aux piétons et à la mobilité douce peut apporter à la qualité de vie. La satisfaction est générale ! Le mouvement va s'étendre aux quartiers, qui seront dotés, dans le respect de leur identité, de rues et de places plus sûres, plus vertes et plus conviviales autour des écoles, des terrains de sport et des églises ; de pistes cyclables et de lignes de bus efficaces ; de maisons où il fait aussi bon vivre à plusieurs foyers sous un même toit.

• **mettre le Rhône au cœur de la ville**, faire du fleuve l'artère principale en lien avec toutes les rues, les places, les ruelles de l'agglomération.

Comment ? En transformant ses rives ici en quais urbains là en promenades dans la nature ; le projet est en marche depuis qu'un concours a désigné les lauréats en 2012.

• **valider régulièrement les objectifs, pour garder le cap dans la durée**, par-delà les échéances politiques et même les générations de professionnels.

Comment ? En procédant à la révision du plan de zone et de son règlement. C'est la prochaine et délicate mission qui revient aux services de l'urbanisme et de l'architecture de la Ville dans les mois à venir.



Sion vu d'en haut : vue sur la ville depuis le vignoble

AGGLOMÉRA**SION**!

Sion, c'est un peu un Valais miniature : urbanisation, relations plaine-montagne, mobilités, fusions de communes, paysage, les enjeux y sont comparables à ceux qui concernent le canton. Le projet d'agglomération se présente du coup comme une opportunité d'adopter une attitude innovante, taillée sur mesure pour le « cas valaisan », loin des processus standardisés.



L'agglomération côté ouest : vers Conthey, Vétroz et Ardon

En quoi la ville de Sion est-elle un « petit Valais »? « Petit Valais » ne veut pas dire élève-modèle. Sion n'entend donner de leçon à personne, elle a déjà bien à faire avec son propre territoire. Pourtant son Plan directeur communal, puis AggloSion, le projet d'agglomération, la placent en tête en matière de processus innovants en aménagement du territoire régional. La capitale défriche et d'autres pourraient en tirer avantages, comme la fratrie derrière l'aîné. D'autant que la notion de concentré valaisan appliquée à Sion trouve sa confirmation dans plusieurs domaines:

• **Sion, comme le Valais, regroupe plusieurs communes**, par le jeu des fusions. Rassemblées chacune autour du clocher de l'église et de l'école, ces anciennes communes sont devenues à la fois des quartiers de la ville tout en restant des vrais villages, prouvant que l'identité n'est pas soluble dans l'urbanisation et le projet collectif. Une expérience inédite, dont peu de projets d'agglomération en cours dans le reste du pays peuvent se prévaloir. Et une préfiguration en grandeur réelle d'AggloSion. Cela donnera-t-il une longueur d'avance à la ville dans sa manière d'empoigner son développement?

• **Sion, comme le Valais, est sans cesse entraîné de jongler dans ses relations entre plaine et montagne.** Entre concurrence et complémentarités – économique, touristiques, politiques – le curseur oscille sans cesse. Et il y a fort à parier que des mises au point auront encore lieu dans le cadre du projet d'agglomération puisque les communes concernées sont autant du bas que du

haut (jusqu'à 1200 m). Comment chacun trouvera sa place dans le grand Sion? Plaine et montagne sauront-elles se mettre autour de la table et discuter sereinement?

• **Sion, comme le Valais, doit repenser sa mobilité.** Le projet d'agglomération sera l'occasion de revoir entièrement le réseau de transports publics. Comment en finir avec le tout-voiture? Quelles alternatives performantes à offrir aux habitants? Des questions – et des solutions – qui concernent autant la ville que le canton.

• **Sion, comme le Valais, veut contenir son développement.** L'étalement des zones bâties ne frappe pas seulement la capitale. L'ensemble du canton est touché, à toutes les échelles, des stations à la plaine. Comment le contenir? Ce sera une préoccupation majeure du projet d'agglomération.

• **Sion, comme le Valais, aime son paysage.** S'il était coté en bourse, sa valeur serait plutôt à la baisse, alors qu'il est le capital absolu du canton alpin qui a beaucoup misé sur lui. Comment le valoriser? AggloSion en a déjà fait sa matrice, calquant sa philosophie sur celle du Plan directeur communal. Les grandes structures paysagères et naturelles définissent le cadre des zones urbanisables – ou pas. Une approche qui pourrait faire école dans tout le canton.

LE PROJET D'AGGLO**SION** EN QUELQUES MOTS

- il a été déposé à Berne en décembre 2011
- son périmètre fonctionnel regroupe 13 communes, situées à maximum 1200m : Sion, Ardon, Vétroz, Conthey, Savièse, Grimisuat, Arbaz, Ayent, Saint-Léonard, Vex, Les Agettes et Nendaz, Salins ayant entre-temps fusionné avec Sion. Il pourrait s'étendre en direction de Sierre.
- il propose une agglomération bipolaire, soit dotée de deux centres : Sion et un noyau complémentaire autour des villages d'Ardon, Vétroz et Conthey.
- 5 relais périphériques entre le cœur de l'agglomération et les destinations touristiques sont identifiés.
- le réseau de transports publics est entièrement revu : deuxième gare CFF à Ardon, réseau d'agglomération avec une fréquence de 15 minutes entre les deux centres, de 30 minutes entre les relais sur les coteaux, réseau régional pour les villages et les stations touristiques des vallées latérales.

DÉVELOPPER SION ENSEMBLE

Sion évolue vers une identité franchement urbaine. Rassembler ville et villages en une cité à l'image de ses habitants et où il fait bon vivre invite à développer un véritable esprit collectif. Revue des enjeux en 6 étapes.

ESPACES PUBLICS les nouveaux atouts de la ville

En quoi le réaménagement du centre de Sion peut-il avoir un impact sur la région tout entière? Avec ses rues rendues aux piétons et aux mobilités douces, le chef-lieu a retrouvé une qualité qui rayonne au-delà de son centre. Jusqu'ici en effet, les stations de montagne avaient la main haute sur le tourisme, qui a pris ses quartiers sur les flancs et les sommets. La tendance, doucement, s'équilibre: les touristes apprécient de pouvoir «descendre» en ville, pour une escapade shopping, sportive ou culturelle. Et les Sédunois retrouvent le goût des achats au centre, à pied. Avec son cœur rendu aux piétons, de la place du Midi à l'Espace Remparts notamment, les rues de Sion séduisent les habitants mais aussi les visiteurs. A dix minutes du centre, la place pavée Maurice-Zermatten, au pied des châteaux de Valère et Tourbillon, offre un espace public de qualité entre ville, vignes et culture, à l'usage de tous. Des aménagements récents qui contribuent à valoriser l'image de la ville aux yeux des Sédunois qui du coup ont moins envie de la quitter. Et qui attirent du même coup de nouveaux visiteurs, contribuant à renouveler l'offre touristique régionale.



La place du Midi en fête, un atout majeur du centre-ville

ENTREPRISES chacune trouvera sa place dans la ville en mutation

Avec le nouveau campus de l'EPFL à Sion et ses chaires de recherche, un nouvel élan sera donné à la région. Le territoire de la ville va entrer en mutation, chacun devra y trouver la meilleure place possible. Les entreprises ne seront pas les moins concernées! Pour répartir les activités, aussi bien dans le domaine de la formation que de l'activité économique et de l'habitat, il faudra procéder à des relocalisations. Certaines entreprises seront déplacées. Plus l'activité est lourde, plus elle doit être proche des axes de communication et éloignée de l'habitat. Plus elle est légère (artisanat, entreprise à haute valeur ajoutée), plus elle peut être proche des habitants, voire intégrée dans la cité. La ville du XXI^e siècle aura ses quartiers dans

l'actuelle zone industrielle, au sud des voies CFF, avec de l'habitat, des loisirs, des écoles mais aussi de l'emploi. L'industrie lourde, elle, aura son territoire au sud de l'aéroport; les entreprises à contrainte moyenne iront au nord de l'aéroport; l'artisanat à Uvrier et Aproz. La relocalisation des entreprises sera accompagnée et progressive. Une grande attention sera portée aux synergies entre entreprises.

QUARTIERS qualité et bien-être ne sont pas les privilèges du centre-ville!

Sion et ses communes voisines marchent vers un objectif commun: rassembler ville et villages en une cité à l'image de ses habitants, à la fois diversifiée et cohérente, organisée et chaleureuse, où il fait bon vivre. Un tel projet mise sur l'esprit d'équipe, invite à penser collectif à plusieurs niveaux. Et pas seulement en termes de transports ou de sport: le type d'habitat et l'aménagement des rues et des places sont aussi concernés.

Un quartier qui serait à la fois convivial et intime, qui permettrait à chacun de vivre sa vie tout en pouvant compter sur les solidarités; un quartier arboré et sûr, équipé et accessible. Dans ce quartier idéal, les voisins n'habitent pas seulement au-delà de la haie d'à côté mais aussi sur la branche du dessus ou du dessous! Favoriser l'habitat collectif dans une ville aux limites claires fait partie des enjeux majeurs de l'agglomération, qui se traduira notamment par une politique ferme en matières d'autorisations de construire et de soutien à des opérations exemplaires. Les espaces publics seront développés dans tous les quartiers avec la même attention et le même respect de l'identité du lieu que ceux du centre-ville.



Ombres et lumières à la rue des Châteaux



Le Rhône, nouvelle échine des espaces publics de la ville

LE RHÔNE

acteur majeur de l'espace public

Lyon a réhabilité son Rhône, aménageant ses rives en espaces publics pour tous, renouvelant les usages et la relation des Lyonnais à leur fleuve. Sion a aussi son Rhône : un torrent fougueux et glacé que les Sédunois ont longtemps craint. Mâté par les corrections successives, le fleuve ne deviendra jamais une plage à baignades, il sera beaucoup plus que cela : l'un des acteurs majeurs dans le développement de la ville.

À l'issue du concours lancé par le Canton et la Ville en 2011, le projet lauréat des architectes Local Architecture et paysagistes Paysagegestion propose de faire du fleuve la colonne vertébrale des espaces publics de la ville. Le scénario d'aménagement se décline en 5 séquences aux traitements paysagers et architecturaux différents selon les lieux traversés. Ambiance urbaine de quais aux abords de la ville du XXI^e siècle, naturelle et plus sauvage au niveau de Champsec, Vissigen et des Îles par exemple.

MOBILITÉ

pédale douce!

Marcher, pédaler, prendre les transports en commun : telles sont les mobilités urbaines d'aujourd'hui. La voiture et le train sont désormais réservés aux déplacements hors agglomération. Favoriser les mobilités douces réduit les nuisances, mais permet aussi de redistribuer l'espace public, rues, places et quais de manière plus équitable entre tous les usagers. Et de relier anciens et nouveaux quartiers entre eux pour plus de cohérence urbaine.

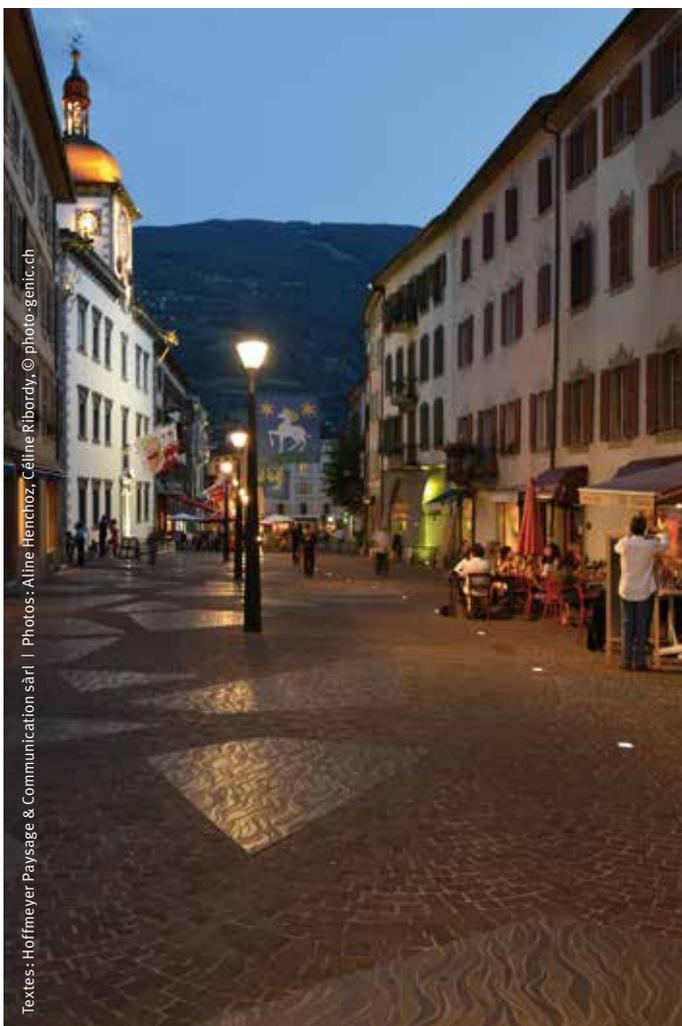
La rue du Grand-Pont pousse au déplacement en zigzag. Avant, cette manière de se mouvoir était réservée aux piétons : marcher sur un trottoir, traverser sur un passage, rejoindre un autre trottoir et ainsi de suite. Avec la suppression des trottoirs et un sol unifié de façade à façade, la rue est rendue aux piétons, aux cyclistes, aux terrasses et... aux voitures. Ce sont elles qui désormais se déplacent en zigzag, à vitesse réduite, à la satisfaction générale. Des mesures simples, qui seront aussi appliquées dans les quartiers pour plus de sécurité et de convivialité.

FUSIONS DE COMMUNES

des villages-gardiens

Même fusionnés, les villages des coteaux ne seront jamais de simples quartiers périphériques. Lieux de production agro-viticoles, sites paysagers de valeur, berceaux d'identités, ils matérialisent le lien avec la montagne. Ils sont aussi les gardiens des limites de l'urbanisation. S'ils maîtrisent leur développement, c'est toute l'agglomération qui maîtrisera le sien.

Janvier 2013 : Salins fusionne avec Sion, comme nombre d'autres communes voisines avant elle. Le village, du coup, prend pied dans le projet d'agglomération de Sion et cela avec un atout majeur : la piste de l'Ours. Une liaison directe de la fameuse descente avec le centre-ville ajouterait un atout de poids dans le jeu de l'équipe sédunoise, première ville-station de plaine. Et pour Salins, un rôle de pont entre plaine et montagne qui va bien au-delà du symbole.



La rue du Grand-Pont a troqué ses trottoirs contre un tapis de pavés